

CODE D'ÉTHIQUE DU CAVALIER-RANDONNEUR *(see below for English version)*

Nous sommes extrêmement privilégiés d'avoir un splendide réseau de sentiers équestres. Le Club Équestre a travaillé fort afin d'obtenir des droits de passages pour ses membres sur des terrains privés ainsi que sur des terrains appartenant à la ville. Rappelez-vous que vous êtes des invités sur ces terrains et que nous pourrions perdre les sentiers si les cavaliers ne respectent pas les règlements et les propriétaires. De plus, veuillez noter que le nombre d'utilisateurs des sentiers augmente continuellement et que tous et chacun doivent faire leur part pour en profiter en toute sécurité.

Le cavalier ou la cavalière à la selle ou en voiture doit :

Respecter la loi

Selon le règlement municipal, seul les piétons et les membres d'un organisme accrédité par la Ville de St-Lazare et la Municipalité de St-Clet peuvent circuler dans les sentiers de La Pinière.

- S'assurer que son abonnement est à jour et fixer son médaillon d'identification à son équipement en tout temps.
- Obtenir une carte journalière du Club s'il amène un invité dans les sentiers et s'assurer qu'il respecte les règlements du Club.
- Ne pas laisser de déchets dans les sentiers.
- Ne jamais promener un chien sans laisse dans les sentiers. C'est contre la loi.
- Ne pas allumer de feu et rapporter tout feu aux autorités immédiatement.
- S'abstenir de consommer de l'alcool ou drogue pendant les randonnées.
- Respecter l'interdiction de fumer dans La Pinière.

Respecter les terrains et leurs propriétaires

- Ne pas ramasser de fleurs sauvages, ne pas couper d'arbres ou endommager les terrains ou la flore.
- Demeurer strictement dans les sentiers identifiés.
- Respecter l'intimité des propriétaires de terrains en restant loin de leurs maisons, bâtiments ou leurs cours.
- Respecter toutes les barrières et pancartes pour la fermeture de sentiers. Ne jamais couper ou détruire de clôture.
- Demeurer courtois envers les gens qu'il rencontre dans les sentiers (ex : personne en VTT, quelqu'un qui coupe des arbres, etc.). Cette personne pourrait être le propriétaire ou quelqu'un autorisé par le propriétaire pour l'activité en question.

Respecter les autres utilisateurs

- S'assurer de ne pas utiliser les sentiers des autres clubs (ex : VTT, motoneiges, ski de fond, chiens de traîneaux).
- Demeurer courtois et attentionné envers tous les autres utilisateurs des sentiers.
- Approcher les piétons au pas.
- Ralentir lors de l'approche des autres chevaux et rester du côté droit du sentier. S'il approche de l'arrière, il informe les gens de sa présence et s'il désire passer, il le fait au pas ou au petit trot.

Respecter les règles de sécurité

- Monter ou conduire de façon sécuritaire et intelligente de façon à contrôler son cheval en tout temps. NE PAS FAIRE DE COURSE.
- Se mettre en file indienne pour rencontrer ou dépasser les autres ou côte à côte pour traverser les routes.
- S'assurer d'avoir son médaillon fixé à son équipement en tout temps lors de randonnées. Le médaillon aidera à identifier un cheval perdu et son cavalier manquant.
- Le port d'une bombe protectrice est fortement recommandé par mesure de sécurité lors des randonnées.
- S'assurer que son équipement est en bon état.
- Rapporter au Club Équestre toute conduite inacceptable, illégale ou dommage aux sentiers. Votre participation est TRÈS importante pour la protection et la patrouille des sentiers ainsi que la sécurité des cavaliers.

EQUESTRIAN TRAIL USER'S CODE OF ETHICS

We are extremely fortunate to have a network of beautiful equestrian trails. The Club Equestre has worked hard to secure rights-of-passage for its members on privately and publicly owned land. Please remember that we are guests on this land, and could lose a right-of-passage if the owner's rights are not respected. Also, please note that the number of trail users is always increasing, and everyone must do their part to ensure safety and enjoyment for all.

Anyone who rides or drives a horse on the trails must:

Respect the law

By law, only pedestrians and members of a club accredited by the City of St-Lazare and the Municipality of St-Clet can use the trails in La Pinière.

- Make sure your membership is up to date, and attach the Club's ID medallion to your tack.
- Get a day pass from the Club if you take a guest on the trails, and make sure they respect the Club rules.
- Don't be a litterbug. Take your garbage with you.
- Never take an unleashed dog on the trails; this is against town by-laws.
- Never light a fire for any purpose. If you see a fire, please report it to authorities immediately.
- Don't drink or take drugs on the trails.
- No smoking is allowed in La Pinière.

Respect the land and its owners

- Don't pick wildflowers, cut trees or otherwise damage the land or plants.
- Keep strictly to the marked trails.
- Respect landowners' privacy by staying away from their homes, outbuildings and yards.
- Respect all barriers and signs. Never cut or destroy a fence.
- Make polite inquiries before commenting on anyone's use of the land (e.g., riding an ATV, cutting trees, etc.). You may be speaking to the owner, or someone authorized by the owner to do the activity.

Respect other trail users

- Make sure you stay off the trails designated for other users (i.e. ATVs, snowmobiles, cross-country skiers, dog sleds).
- Be courteous and considerate to all other trail users.
- Approach pedestrians at a walk.
- Slow down when approaching other horses and keep to the right side of the trail. If you overtake other equestrians from behind, make them aware of your presence and ask if you may pass. Pass at a walk or a slow trot.

Respect safety rules

- Ride or drive in a safe, smart way, keeping control of your horse at all times. **DO NOT RACE ON THE TRAILS.**
- Ride in single file for passing others, and side-by-side for crossing roads.
- Be sure to have your plastic Club medallion on your tack whenever using the trails. The medallion can help to identify a loose horse and its missing rider.
- Wearing a helmet is strongly recommended as a safety measure for all trail riders.
- Make sure your tack is in good repair.
- If you witness any unsafe or illegal trail use, or any damage to the trails, please report it to the Club Equestre. Your feedback is VERY important to overall protection, patrolling and safety of our trails.